

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	91 (1962)
Heft:	3
 Artikel:	La modernisation de l'apprentissage
Autor:	Bossy, Raphaël
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040392

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FORMATION PROFESSIONNELLE

La modernisation de l'apprentissage

Est-il nécessaire de souligner l'importance de la formation professionnelle dans le cadre de la politique de l'emploi et de la politique économique en général ? Au cours des deux dernières décennies, le progrès technique et le progrès de l'enseignement ont concouru à donner naissance à de nouveaux besoins et imposé la mise au point de nouvelles méthodes de formation professionnelle.

Quelles mesures y a-t-il lieu de prendre pour faire du système d'apprentissage un instrument des plus utiles dans un monde fondé sur l'industrialisation ?

L'apprentissage constitue, entre un employeur et un jeune homme, un lien contractuel dont l'objet principal est de permettre à l'apprenti d'acquérir, pendant une période fixée à l'avance, toutes les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice d'un certain métier ou d'une certaine profession. La valeur de l'objet fabriqué, ou de tout autre travail effectué par l'apprenti au cours de cette période, n'a qu'une importance secondaire dans le processus de la formation. Mais le fait que l'apprenti passe le plus clair du temps de sa formation à des travaux de caractère pratique – opérations courantes de fabrication ou de réparation pour la plupart – présente à la fois un avantage et un inconvénient. En effet, l'apprentissage est souvent plus profitable, du point de vue éducatif, lorsque les exercices sont « du travail véritable » ; d'autre part, l'adaptation progressive aux conditions de travail, aux traditions et aux normes de la profession y entre pour une part essentielle.

En revanche, l'organisation de la production, dans le monde moderne, ne laisse pas toujours une place suffisante à l'apprenti. Les machines et le matériel sont souvent trop coûteux pour que les débutants puissent les utiliser à faire leurs premiers pas, forcément malhabiles. Les ouvriers et contremaîtres ont peu de temps à consacrer à l'apprenti qui leur est adjoint. De plus, en raison de la décomposition des tâches en opérations spécialisées exigeant une mécanisation de plus en plus poussée, il est difficile d'assigner aux apprentis un travail véritablement éducatif sans désorganiser et ralentir la production. Enfin, un grand nombre d'entreprises étant spécialisées dans la fabrication d'un produit unique ou d'un nombre limité de produits, il leur est impossible de dispenser une formation complète à leurs apprentis.

Une tâche très urgente est d'empêcher que les réductions de la durée du travail ne viennent compromettre les buts de la formation. Nous considérons nécessaire l'application de mesures visant à intensifier la formation dans les entreprises, à éléver le niveau pédagogique des chefs responsables de la formation des apprentis et à rapprocher davantage la formation dans l'entreprise et l'enseignement donné dans les Ecoles complémentaires professionnelles. Nous préconisons, d'autre part, que des mesures soient prises pour éviter un excès de spécialisation en favorisant une formation plus large ; deux mesures qui garantissent la mobilité de la main-d'œuvre.

A côté de certaines possibilités de formation donnant toute garantie – telles qu'il en existe dans certaines usines – les moyens médiocres ne sont malheureusement que trop nombreux encore. De la masse totale des apprentis, seule une infime proportion profite des avantages d'un enseignement dispensé dans un atelier de formation. Cependant, même pour ces derniers, la plus grande partie du temps consacré à la formation se passe dans l'usine, dans les ateliers, ce qui les expose à tous les incidents, les soumet à toutes les nécessités, à tous les inconvénients de la production, fait d'eux des « éléments de coût » et les intègre dans la course au bénéfice.

Il est souhaitable que la formation soit dispensée dans un atelier destiné à cette fin, non seulement pour que la formation se donne d'une façon méthodique et systématique, mais en raison de l'organisation actuelle des entreprises et de la structure des emplois. En effet, même dans l'artisanat, la division du travail dans l'entreprise est déjà si poussée qu'il est maintenant difficile, en raison du caractère des programmes de fabrication, d'assurer dans le cadre de la production une formation professionnelle solide et universelle. Et cette évolution n'a pas encore atteint son terme. Le temps n'est pas très éloigné où les circonstances nous forceront à appliquer des systèmes de formation plus modernes et plus appropriés.

Nous sommes d'avis que, chaque fois qu'elle est techniquement réalisable, la formation professionnelle donnée dans un atelier spécialement prévu à cet effet offre les meilleurs résultats et qu'elle est bien préférable à la formation dite « sur le tas ». Quant à savoir si l'atelier de formation doit être organisé par une seule entreprise, un groupe d'entreprises ou une école, c'est là une question que l'on peut ou que l'on devrait trancher selon chaque cas d'espèce.

Les impératifs du modernisme

On assiste, actuellement, dans la plupart des opérations industrielles, à un renversement des valeurs, l'effort intellectuel tendant de plus en plus à remplacer l'effort physique. Cette transformation progressive devrait influencer de façon décisive la forme et le contenu même de la formation professionnelle.

Par suite de la mécanisation, du progrès technique et de l'automation, nombreuses sont les opérations qui, exigeant jadis l'habileté manuelle de l'homme, s'effectuent maintenant au moyen de machines ou d'autres matériels. Réciproquement, le travailleur doit entreprendre, à côté des opérations simples, peu nombreuses, qu'il effectue à la main, des tâches de plus en plus délicates, de nature éminemment intellectuelle. Pour les accomplir, le travailleur industriel qualifié, l'artisan ou l'employé de commerce doivent aujourd'hui posséder – et il en sera de même demain – une formation intellectuelle plus poussée. A son tour, la tâche des Ecoles professionnelles doit se trouver à la fois élargie et approfondie par rapport à ce qu'elle était jusqu'à présent.

L'Ecole complémentaire professionnelle, comme on l'appelle aujourd'hui encore à tort, n'est plus le simple complément de la formation pratique acquise chez le patron d'apprentissage ; elle est devenue une authentique institution et un élément organique du système d'enseignement.

RAPHAËL BOSSY